

URB 6743 Santé et environnement urbain

Automne 2018

Responsable : Paul Lewis
Bureau 3013, pavillon de la Faculté de l'aménagement
Courriel : paul.lewis@umontreal.ca

Mardi, 16h30, du 4 septembre au 18 décembre
Semaine d'activités libres : 22-26 octobre 2018

Comment l'aménagement urbain peut-il contribuer à la santé des populations ? Liens entre environnement urbain, urbanisme et santé : transport, alimentation, équipements sportifs, pollution et logement. Point de vue de différents groupes sociaux. Évaluation d'impacts sur la santé dans le contexte des stratégies d'urbanisme.

Les questions de santé publique sont bien souvent des questions d'urbanisme.

L'histoire de l'urbanisme est intimement liée à celle de la santé publique. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les villes ont fait face à de graves épidémies, en lien avec la qualité de l'eau, auxquelles se sont attaquées les spécialistes de la santé et de l'urbanisme. Dans les années d'après-guerre, ce sont les conditions d'habitation (surpopulation, ensoleillement, ventilation, sécurité, etc.), ou encore de la pollution, sous toutes ses formes, qui ont retenu l'attention des experts. Plus récemment, ce sont surtout la sédentarité et l'obésité – une épidémie selon l'Organisation mondiale de la santé – qui se sont imposées comme préoccupations majeures, en urbanisme et en santé publique.

Notre environnement bâti peut nuire à notre santé. Ainsi, il nous est souvent difficile, parfois impossible, d'adopter des comportements favorables à la santé dans les villes que nous habitons, pensées pour l'automobile, devenue incontournable, au détriment des autres modes de transport, plus actifs. En même temps, l'urbanisme peut contribuer à améliorer la santé des populations, par exemple en réduisant la pollution, ou l'ampleur ou l'impact des changements climatiques et des îlots de chaleur ou encore en améliorant l'alimentation des populations ou l'accès aux équipements de sport. Quelles solutions pouvons-nous adopter ? Comment l'urbanisme peut-il contribuer à développer des environnements qui sont davantage favorables à la santé ? Quels impacts pouvons-nous en attendre. Ce sont ces questions qui sont au cœur du présent cours.

Objectifs

Le cours vise à mieux comprendre les liens entre santé et milieux urbains, et entre santé et urbanisme (ou aménagement). Plus précisément, il vise à comprendre :

- a) Les impacts de l'environnement urbain sur la santé des populations.
- b) Les solutions, pour différentes clientèles, que l'urbanisme peut apporter pour rendre les milieux urbains davantage favorables à la santé.

- c) Les raisons qui expliquent les difficultés à mettre en place des approches plus favorables à la santé.
- d) Le potentiel des différentes mesures d'urbanisme et d'aménagement favorables à la santé.

Programmation

1. Les villes, l'urbanisme et la santé

Les principaux concepts (santé, santé environnementale, santé publique, saines habitudes de vie, active living, active design...) et les principaux domaines d'action de l'urbanisme pour améliorer la santé. L'état de santé des populations urbaines et l'impact de l'environnement bâti sur la santé.

2. Les acteurs et les outils

Les échelles d'action, les outils et les processus, de même que les acteurs qui peuvent contribuer à transformer la ville pour favoriser la santé. L'évaluation d'impact sur la santé (health impact assessment ou HIA) et la santé dans toutes les politiques (health in all policies ou HiAP).

3. L'alimentation

L'alimentation et la ville. L'impact sur la santé de la production (agriculture urbaine, jardins communautaires...) et de la distribution alimentaire (restauration de rue, restauration rapide et commerces d'alimentation, marchés publics, etc.).

4. Les transports et la mobilité

Se déplacer en ville. Comparaisons nord-sud. La dépendance automobile ; l'impact de notre dépendance sur la santé : pollution, sécurité, sédentarité... La mobilité douce : les stratégies, les conditions pour qu'elle soit possible, les retombées. Les blocages.

5. L'activité physique, le sport et les loisirs

La pratique d'activités physiques en milieu urbain ; les équipements sportifs et de loisirs (arénas, patinoires, parcs, pistes cyclables...). Sport pour tous, sport d'élite.

6. Un urbanisme favorable à la santé

Synthèse des liens entre santé et environnement bâti et, surtout, des possibilités de transformer la ville pour assurer la santé des populations, jeunes et vieux notamment.

Lectures

Les séances de cours s'appuieront sur un petit nombre de textes (en français ou en anglais), disponibles sur Dropbox, qu'il faudra lire avant les séances.

Évaluation

L'évaluation comporte 3 composantes : compte rendu critique, essai (étude d'un service urbain), animation et discussion d'une des présentations.

1. Compte rendu critique

Travail individuel, 20 % de la note

Dates de remise : 2 octobre 2018, 16h30. Tout retard sera pénalisé.

Chaque étudiant aura à préparer le compte rendu critique d'un article scientifique (publié dans une revue académique) portant sur la santé et l'urbanisme, en lien avec le thème de l'essai qui sera réalisé. Il s'agit de présenter et résumer l'article (problématique, méthodologie, résultats...) choisi, et d'en faire la critique interne (argumentaire notamment) et externe (en le situant rapidement par rapport à la littérature). Le texte comptera 1 500 mots au maximum.

2. Essai

Travail individuel ou en équipe, 60 % de la note

Date de remise : 23 novembre 2018, 23h59. Tout retard sera pénalisé.

L'essai vise à évaluer l'impact sur la santé d'un service urbain dans une agglomération. Le choix du service et de l'agglomération sera déterminé d'un commun accord. Le texte doit présenter le service (contenu, portée, origine, justification...), et aborder les dimensions suivantes : les acteurs responsables et le modèle de gouvernance ; la prise en compte de la santé ; l'impact sur la santé (distribution...) ; et éventuellement les actions pour améliorer la santé. Le travail doit faire le lien avec la littérature sur la question abordée. Le texte doit être d'un maximum de 10 000 mots. Les sources doivent être indiquées clairement dans le texte et en bibliographie (qui doit être présentée selon les normes généralement adoptées par les revues savantes). Un support graphique devra être utilisé (des cartes par exemple). L'évaluation portera sur : choix du service ; clientèles ; enjeux de santé ; impact sur la santé ; capacité à entrer en débat avec la littérature.

3. Animation et discussion

Travail individuel ou en équipe, 20 % de la note

Dates : 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2018

Chaque étudiant aura à discuter, commenter un des travaux présentés en classe et d'animer une courte séance de discussion. L'évaluation portera sur la capacité à s'inscrire dans les débats.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne du cours est fixée au 20 novembre 2018.

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE).

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>